

PROJET D'ETABLISSEMENT



100 impasse des 2 saisons 12160 Baraqueville

05.65.70.16.17

mac.baraqueville@payssegali.fr

Janvier 2023

PAYS SEGALI COMMUNAUTE

05.65.69.27.43



PROJET D'ACCUEIL

La structure collective les p'tits loups du Ségala accueille pendant la journée, des enfants âgés de moins de 6 ans.

Elle a pour mission de veiller à la santé, à la sécurité, au bien-être ainsi qu'au développement des enfants qui lui sont confiés.

La petite crèche « les p'tits loups du Ségala » est agréée pour recevoir 23 enfants. Le nombre des enfants simultanément présents dans la structure ne peut dépasser 26 (selon la surcapacité).

Conformément aux articles 2324-1-du code de la santé publique une place est réservée aux parents engagés dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle.

En tant que service public, elle s'appuie sur les valeurs de laïcité, neutralité, en accueillant sans distinction toutes les familles et les enfants quelques soient leurs cultures, croyances, catégories sociales, ainsi que celles et ceux porteurs de maladies chroniques ou handicap.

Le taux d'encadrement auprès des enfants est « d'un professionnel pour six enfants ».

La structure propose trois types d'accueil collectif : occasionnel, régulier et d'urgence. L'accueil régulier (ou régulier sur planning) répond à des besoins connus à l'avance et récurrents. L'accueil occasionnel répond à des besoins ponctuels, non récurrents, sur des journées ou demi-journées.

L'accueil est exceptionnel ou d'urgence lorsque les besoins des familles ne peuvent être anticipés.

Horaires d'ouverture :

L'établissement est ouvert en horaire continu du lundi au vendredi de **7h30 à 18h30**. A l'intérieur de ces plages horaires, les enfants peuvent être accueillis, dans la limite des places disponibles, à tout moment de la journée et pour la durée choisie par les parents pour répondre aux mieux aux besoins des familles.

Il est fermé les samedis, dimanches et jours fériés ainsi qu'une semaine entre le 25 décembre et le 1^{er} janvier et les trois premières semaines entières d'août (les dates précises sont fournies dès le début de l'année).

Personnels de la structure :

La responsable du service Accueil Petite Enfance Mme TAURINES Sandrine, éducatrice de jeunes enfants, est directrice de la petite crèche. Elle assure les fonctions de gestion administrative et du personnel, des locaux, du matériel. Elle garante de la sécurité des enfants et du personnel de la structure. Elle est responsable de l'organisation générale de la structure et fait le lien avec les familles.

Elle accueille chaque famille séparément afin d'être au plus près de leur questionnement pour les informer sur le fonctionnement de la structure, et sur le déroulement de la prise en charge de leur enfant. Elle fait visiter les locaux et leur présente l'équipe qui intervient dans la petite crèche. Elle organise avec chaque famille la période d'adaptation qui est spécifique à chaque

enfant et établit avec elle le contrat d'accueil en fonction de leur besoin et dans l'intérêt de l'enfant. Elle effectue la première étape de la facturation en fonction des présences de l'enfant au sein de l'établissement. Aussi toute contestation de la facturation doit lui être soumise.

Compte tenu de l'amplitude des heures d'ouverture, la continuité de la fonction de direction auprès des parents, des enfants et du personnel est assurée par une éducatrice de jeunes enfants. En son absence et celle de la directrice c'est une auxiliaire de puériculture qui assurera la continuité de direction.

L'éducatrice de jeunes enfants adjointe en lien avec la directrice, prend en charge de manière conjointe :

- L'accueil des parents et de leur(s) enfant(s)
- Les réservations et annulations, l'accueil d'urgence et des enfants malades
- La mise en place des périodes d'adaptation
- L'organisation globale de l'accueil et des réponses aux besoins de chaque enfant et du groupe
- L'encadrement du personnel et des stagiaires
- La mise en place des mesures de sécurité et d'urgence

L'organisation des activités animées par des intervenants extérieurs, celles ouvertes aux familles au sein de la structure et des sorties exceptionnelles demandant un moyen de transport collectif.

L'éducatrice de jeunes enfants assure les soins en lien avec le développement de l'enfant et leur bien-être afin de répondre aux besoins individuellement. Elle accompagne aussi l'équipe dans l'analyse des besoins des enfants et dans la réponse et est garante de la sécurité, physique, psychologique et affective des enfants. Elle crée les conditions favorables permettant à chaque professionnel de l'équipe de mettre en œuvre au quotidien des actions éducatives en lien avec le projet pédagogique et de le faire vivre.

L'équipe de la petite crèche est également composée :

D'un référent Santé et Accueil inclusif, Mme Mouysset Cécile, infirmière puéricultrice (cf Référent Santé et Accueil Inclusif). **Référent Santé et Accueil Inclusif** : Il travaille en collaboration avec les professionnels, les professionnels du service départemental de la protection maternelle et infantile et autres acteurs locaux en matière de santé, de prévention et de handicap. Il peut, avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux de l'enfant, consulter le médecin traitant de celui-ci.

Les missions du référent " Santé et Accueil inclusif " sont les suivantes :

- Informer, sensibiliser et conseiller la direction et l'équipe de l'établissement ou du service en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique
- Présenter et expliquer aux professionnels chargés de l'encadrement des enfants les protocoles prévus au II de l'article R. 2324-30
- Apporter son concours pour la mise en œuvre des mesures nécessaires à la bonne adaptation, au bien-être, au bon développement des enfants et au respect de leurs besoins dans l'établissement ou le service
- Veiller à la mise en place de toutes mesures nécessaires à l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap, vivant avec une affection chronique, ou présentant tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière

- Pour un enfant dont l'état de santé le nécessite, aider et accompagner l'équipe de l'établissement ou du service dans la compréhension et la mise en œuvre d'un projet d'accueil individualisé élaboré par le médecin traitant de l'enfant en accord avec sa famille
- Assurer des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des professionnels, notamment en matière de recommandations nutritionnelles, d'activités physiques, de sommeil, d'exposition aux écrans et de santé environnementale et veiller à ce que les titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux puissent être associés à ces actions
- Contribuer, dans le cadre du dispositif départemental de traitement des informations préoccupantes mentionné à l'article L. 226-3 du code de l'action sociale et des familles, en coordination avec le référent technique de la micro-crèche, le responsable technique ou le directeur de l'établissement ou du service, au repérage des enfants en danger ou en risque de l'être et à l'information de la direction et des professionnels sur les conduites à tenir dans ces situations
- Contribuer, en concertation avec le référent technique de la micro-crèche, le responsable technique ou le directeur de l'établissement ou du service, à l'établissement des protocoles annexés au règlement de fonctionnement prévus au II de l'article R. 2324-30 du présent code, et veiller à leur bonne compréhension par l'équipe
- Procéder, lorsqu'il l'estime nécessaire pour l'exercice de ses missions et avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux, à son initiative ou à la demande du référent technique de la micro-crèche, du responsable technique ou du directeur de l'établissement ou du service, à un examen de l'enfant afin d'envisager si nécessaire une orientation médicale
- Délivrer, lorsqu'il est médecin, le certificat médical attestant de l'absence pour l'enfant de toute contre-indication à l'accueil en collectivité

De 3 auxiliaires de puériculture et 2 agents sociaux ayant le CAP petit enfance. Elles assurent l'accueil, les soins quotidiens et les activités d'éveil afin de répondre aux besoins de l'enfant. Elles accompagnent les enfants au quotidien en s'adaptant à chacun, en favorisant l'autonomie et les soutenant dans leurs apprentissages.

De 3 agents techniques qui assurent les besoins en matière d'entretien et d'hygiène des locaux, du linge. Une personne est dédiée à la remise en température des repas ainsi qu'au service.

Analyse de pratiques/formations et réunions d'équipe :

Le personnel de la structure bénéficie de formation continue chaque année, afin de réévaluer ses pratiques et de se maintenir dans une dynamique d'apprentissage et de sensibilisation aux nouvelles pratiques. Ces formations sont déterminées lors d'un entretien individuel de chaque agent. Cet entretien est mené par la directrice de la structure pour dresser un bilan de l'année écoulée et déterminer des objectifs pour l'année suivante et ainsi mettre en évidence les besoins de formation de chaque agent. Deux formations sont demandées et les agents sont inscrits sur les formations proposées au CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale). Au retour de formation, l'agent fait une synthèse à l'équipe sur les points importants abordés ce qui permet à l'ensemble de l'équipe de découvrir, de questionner et donc d'enrichir les pratiques de toutes, ou de remettre en question ces mêmes pratiques.

Des réunions en soirée sont prévues et comprises dans le temps de travail, afin de discuter en équipe de l'organisation, de l'accueil et des projets, à une fréquence d'une fois par mois. Ces temps

de réunions ont pour but de partager pour créer une dynamique de travail d'équipe et ainsi une cohésion d'équipe. Ces temps d'échanges sont favorables à la remise en question du quotidien pour répondre au mieux aux besoins de chaque enfant mais aussi des parents ou pour évoquer des situations difficiles ou particulières...

De plus, des analyses de pratiques sont obligatoires et prévues à raison de 6h par an avec un intervenant extérieur à la structure. La confidentialité est respectée lors de ces analyses de pratiques. Ces analyses permettent aux professionnelles de s'exprimer sur leurs pratiques, leurs ressentis, et de réfléchir pour mettre en place des moyens pour gérer des conflits (parents, entre professionnelles), ou bien prendre du recul. Elles ont également pour but d'analyser des situations, ou problématiques vécues avec les parents, les enfants. Les analyses de pratique sont importantes et nécessaires pour favoriser le mieux vivre ensemble (parents, professionnelles, enfants).

- *L'ACCUEIL DE L'ENFANT « DIFFERENT » ou A « BESOINS SPECIFIQUES »*

Les locaux de la petite crèche sont aux normes PMR, l'accueil des familles et des enfants est donc facilité.

Nous prenons à cœur de proposer un accueil individualisé et personnalisé à chaque enfant. Cela est d'autant plus important lorsque nous accueillons un enfant « différent ».

Accueillir un enfant en situation de handicap c'est connaître et reconnaître ses besoins spécifiques :

- Sa différence, ses compétences, sa singularité, ses potentialités
- Son rythme propre de développement
- Ses besoins particuliers
- Son mode de communication

- Le décret d'août 2000, repris en 2007 et 2010 stipule les missions des EAJE : « ils veillent à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants qui leurs sont confiés ainsi qu'à leur développement ; ils courent à l'intégration sociale de ces enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique ; ils facilitent la conciliation de la vie familiale et professionnelle des parents. » Pour l'enfant différent ou en situation de handicap, l'enjeu de socialisation est d'autant plus important. Il s'agit de l'inscrire dans une collectivité à sa manière et avec ses différences. Pour nous, professionnelles, notre politique d'accueillir l'enfant en fonction de son rythme est d'autant plus importante. Il s'agit là de lui donner les moyens de vivre en collectivité et de se sentir en sécurité avec et au milieu des autres.
- Le temps d'adaptation peut parfois être plus long afin de mieux approfondir ses spécificités. Le temps d'accueil doit aussi être adapté en fonction des soins ou des accompagnements prévus dans le quotidien de l'enfant (kiné, CAMSP, ...) et peut parfois être prolongé au-delà des 4 ans en fonction de l'évolution de chacun et mettre en place un accueil inclusif avec l'école. Il est d'autant plus important, pour l'enfant, pour la famille et les professionnelles de

créer du lien entre les différents partenaires qui travaillent autour de l'accompagnement de l'enfant.

La structure s'ouvre aux autres professionnels afin de faciliter l'accueil de l'enfant et de nous aider à adapter nos pratiques. Les intervenants extérieurs peuvent donc réaliser la prise en charge au sein de la structure (ex : psychomotricité, éducatrice etc..). Les professionnels de la petite crèche peuvent observer et faire part de ces observations à l'équipe pluridisciplinaire qui prend en charge l'enfant. Des bilans personnalisés autour de l'enfant et réguliers permettent ainsi de connaître ses évolutions. De plus, il est possible d'ajuster ou de modifier l'organisation de l'espace ou du quotidien afin de faciliter l'intégration de l'enfant différent. L'adaptation ne se fait pas uniquement que du côté des enfants ou des familles mais également du côté des professionnelles accueillantes.

Un PAI Projet d'Accueil Individualisé peut également être mis en place afin de faciliter l'accueil de l'enfant. Il peut être rédigé et mis en place en lien avec le médecin traitant de l'enfant. Le PAI peut également être mis en place lorsqu'un enfant présente une allergie alimentaire ou lors de prise de médicaments spécifiques pour des raisons de santé qui nécessite une intervention ponctuelle des professionnels de la petite crèche afin de maintenir un meilleur état de santé.

PROJET EDUCATIF

Situé en retrait du centre-ville, non loin du foyer logement et de l'école publique, la petite crèche Les P'tits Loups du Ségala est une structure collective qui accueille les enfants de moins de 6ans : autant d'âges différents, autant de besoins, de rythmes et de stades de développement différents.

Une réflexion d'équipe s'est alors engagée lors des réunions mensuelles et pédagogiques entre toutes les professions représentées au sein du multi-accueil (éducatrices de jeunes enfants, infirmière puéricultrice référent sanitaire et accueil inclusif, auxiliaires de puériculture, agents sociaux titulaires du CAP petite enfance et agents techniques) afin de constituer un projet pédagogique qui garantit la cohérence éducative entre les différents professionnels de la structure.

De ce travail d'équipe ont émergées des valeurs éducatives constituant les fondements de notre travail auprès des enfants. Ces valeurs s'articulent autour de grandes lignes elles se basent la charte nationale d'accueil du jeune enfant :

- ✚ Le bien-être de l'enfant : cela se traduit par une attention portée aux désirs et besoins de chacun. Il est aussi possible grâce au climat de confiance réciproque entre la famille et l'équipe de la structure.
- ✚ L'autonomie de l'enfant : l'enfant est l'auteur et l'acteur de son développement global : psychomoteur, cognitif et psychique ; le professionnel étant là pour l'accompagner avec bienveillance vers l'autonomie. Pour cela, l'adulte adopte un positionnement éducatif favorisant un maximum la motricité libre c'est à dire qu'il laisse libre cours à tous les mouvements spontanés de l'enfant.
- ✚ L'éveil de l'enfant : un cadre stimulant, riche et sécurisant va favoriser l'expression de l'enfant pour son éveil sensoriel et intellectuel. Des ateliers de création sont proposés quotidiennement mais jamais imposés.

- ✚ Le soutien à la parentalité : tout au long de l'accueil de l'enfant, un climat de confiance s'installe entre professionnelles et familles. Cette forme de « co éducation » est nécessaire pour favoriser l'accueil de l'enfant. Les professionnelles sont confrontées quotidiennement aux questionnements des parents au sujet de leur enfant. Elles se situent dans une écoute active de la mère et/ou du père et tentent de les aider à trouver leur propre solution. Différents dispositifs et actions sont mis en place à destination des parents (ateliers parents/enfants, goûters parentalité, ...).

La petite crèche est pour l'enfant un lieu d'écoute et de rencontres, de découverte de soi et des autres. Il est un lieu où la diversité sociale et culturelle est importante, autant de richesses qui participent ainsi à l'épanouissement de l'enfant.

La structure est aménagée en une seule pièce de vie où tous les enfants d'âges différents sont mélangés. L'intérêt réside dans le vivre ensemble, les relations entre les enfants s'en trouvent enrichies du fait de leurs différences de développement. Un enfant plus jeune observera avec intérêt les actions d'un enfant plus âgé que lui et bénéficiera ainsi d'une stimulation plus importante. De la même manière un enfant plus âgé aura l'occasion de développer ses capacités relationnelles d'empathie et d'entraide auprès d'enfants plus jeunes que lui. Malgré cette organisation, l'équipe encadrante prend à cœur de respecter le rythme et les besoins de chacun, et peut adapter les lieux et le fonctionnement en fonction des enfants accueillis. De plus, les échanges avec les familles et les observations permettront d'adapter au mieux la place de l'enfant dans l'espace de jeux.

1- pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.

- L'INSCRIPTION

L'inscription administrative, pour les accueils collectifs, se fait auprès de la coordinatrice petite enfance du Pays Ségali, Cécile Mouysset, qui recueille les inscriptions sous forme de guichet unique. Tous les dossiers sont présentés à la commission d'attribution des places qui se réunit 1 à 2 fois par an. Elle dirige ensuite les familles vers un lieu d'accueil adapté à la demande ; accueil individualisé (Relais Petite Enfance avec les Assistantes Maternelles) ou accueil collectif (Micro-crèche Les loupiots à Naucelle, Micro-crèche de Salan, Micro-crèche « A petits pas dans la Grange », Multi-accueil Les P'tits Loups du Ségala à Baraqueville).

La commission d'attribution des places réunie les directrices des différentes structures d'accueil Petite Enfance, les animatrices des relais d'assistantes maternelles, la coordinatrice Petite Enfance, les élus et 2 assistantes maternelles représentant leur profession. Tous les dossiers sont débattus en fonction des critères de priorité et des places disponibles. Après cette rencontre pluridisciplinaire, la coordinatrice reprend contact avec les familles pour donner le résultat de la commission.

Pour les dossiers retenus pour une admission à la petite crèche Les P'tits Loups du Ségala, une rencontre avec la directrice, Sandrine Taurines est alors organisée. Cette rencontre aura pour

but de compléter le dossier d'inscription à l'aide des différents documents administratifs demandés. A ce moment-là, la visite de la structure a lieu ainsi que la présentation des différentes professionnelles. Pour en savoir un peu plus sur l'enfant et ses habitudes, une fiche d'habitude de vie est complétée en lien avec les parents. L'intérêt est de comprendre le rythme de l'enfant et de s'adapter au mieux à lui. Une adaptation sera programmée suite à cette entrevue. En effet, l'adaptation est nécessaire pour l'enfant mais également pour les professionnelles afin de pouvoir observer l'enfant et de créer du lien avec lui et sa famille.

Il sera également proposé de venir participer à la réunion de rentrée. Il est alors l'occasion pour l'ensemble de l'équipe de présenter l'organisation de l'équipe et de la structure.

L'accueil est un moment privilégié qu'il est important d'organiser et d'accompagner. L'objectif est de faciliter la séparation parents/enfants grâce à un accueil personnalisé et de qualité. Il va de soi que cet accueil se fait au rythme de l'enfant et des parents, d'où l'importance de la période d'adaptation.

2 J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expériences. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espaces pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.

- LA PERIODE D'ADAPTATION

L'entrée en collectivité est une étape pendant laquelle l'enfant va se séparer de ses parents et de son environnement familial pour entrer dans un milieu encore inconnu. C'est également un temps durant lequel les parents et les professionnelles s'adaptent l'un à l'autre.

Chaque enfant qui est accueilli à la petite crèche bénéficie d'un accueil individualisé. Le personnel doit apprendre à connaître et à découvrir ses habitudes, son rythme en lien avec la feuille d'adaptation déjà réalisée.

Ce temps d'adaptation est un temps de repères et d'échanges visant à la création d'une relation tripartite (parents-enfants-professionnelles). L'adaptation permet la familiarisation avec les lieux, les voix, les personnes et également la découverte pour les parents des règles et de la vie à la crèche. Elle permet de créer un lien de confiance avec les parents.

En final, ce temps d'adaptation est indispensable à tous afin que familles, enfants et professionnelles puissent repérer les fondamentaux de la relation qui vont alors favoriser l'accueil individualisé.

Déroulement de l'adaptation : durée : 1 semaine à 15 jours, elle dépend des enfants et des parents accueillis.

Lors de ce temps de découverte de la structure il y a une présentation de l'équipe, des locaux, du fonctionnement.

L'enfant est accueilli sur des moments clés de la journée : visiter les locaux, jouer avec papa/maman, prendre le biberon, faire les changes etc....

L'adaptation amène les parents à remplir une fiche de rythme et l'équipe repèrera les habitudes de vie dans la structure. Lors des transmissions ou des réunions d'équipe, une présentation des habitudes de vies et des observations seront exposées.

Lors de cette période d'adaptation il est demandé aux parents d'amener un objet transitionnel qui peut rassurer l'enfant quel que soit son âge. Souvent, le doudou et le suçou sont ces objets transitionnels. Il s'agit là d'un lien réconfortant entre la maison et la structure, d'une aide sécurisante pour l'enfant dans sa séparation avec son parent mais aussi tout au long de la journée.

Nous insistons auprès des parents de respecter cette période d'adaptation afin de pouvoir accueillir et répondre au mieux aux besoins de leur enfant.

LES SOINS

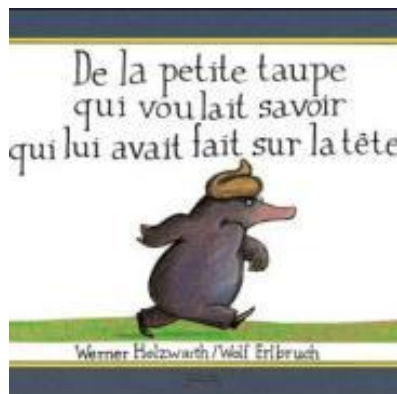
Tous les soins d'hygiène sont réalisés suivant un protocole :

- Lavage des mains avant et après chaque change
- Serviette personnelle à chaque enfant, changée tous les soirs sauf si elle est souillée.
- Pliage des serviettes avec un code pour respecter tout au long de la journée le côté tête du côté siège.
- Nettoyage des plans de change entre 13h30 et 14h30 et désinfection le soir après le départ de tous les enfants
- Nettoyage des pots après chaque passage d'enfants sur le pot, et des WC enfants entre 13h30 et 14h30. Lavage des mains des enfants après chaque passage aux toilettes. Désinfection le soir des pots et des WC après le départ de tous les enfants.
- Lavage de nez avec du sérum physiologique si besoin des enfants

Le change des couches sont faits régulièrement dans la journée et aussi souvent que nécessaire. Il est fait dans le respect de l'intimité de l'enfant et de son corps. Les professionnelles invitent et accompagnent chaque enfant pour les changes. Ces temps de changes sont des temps privilégiés de communication ou d'échanges entre l'enfant et la professionnelle, pour que ces moments soient agréables et que l'enfant coopère.

La salle de change est équipée d'un escalier en bois pour permettre aux enfants qui sont en capacité de le faire de monter seul sur le plan de change. Ceci le rend acteur du temps du change. De même les enfants en capacité de se mouvoir peut-être sollicité par l'adulte lors du change de la couche en faisant « le pont » pour enlever et mettre la couche.

Nous proposons également aux enfants qui sont dans l'étape d'apprentissage de la propreté de se déshabiller et se rhabiller seul avant leur passage aux toilettes ou pot, afin de les accompagner petit à petit à être autonome.



L'apprentissage de la propreté : c'est une étape importante dans le développement de l'enfant. L'enfant doit être prêt à maîtriser ses sphincters. L'apprentissage se fait au rythme de chaque enfant et en lien avec les parents. L'équipe explique aux parents parfois inquiets face à l'approche de l'entrée à l'école que la propreté est avant tout une décision de l'enfant. Toutefois, si l'équipe observe que l'enfant n'est pas prêt, elle va alors tâcher de rassurer le parent en lui expliquant qu'il faut être un peu patient et que l'enfant arrivera petit à petit à être propre.

Les professionnelles pourront alors observer si l'enfant verbalise ce désir de propreté ou montre ce désir en enlevant sa couche au milieu de l'espace de jeux, ou en imitant les plus grands ou en venant aux toilettes de par lui-même. Après avoir fait part aux parents de ses observations, la décision leur appartient. Ils peuvent poursuivre cette étape en proposant de mettre à disposition un pot à la maison, et nous donner la possibilité d'amener régulièrement l'enfant au pot lors de son accueil à la petite crèche. Ce doit être une proposition et non une obligation.

Lorsque la couche de l'enfant reste sèche et qu'il passe régulièrement au pot, l'équipe proposera aux parents et en accord avec l'enfant de mettre un slip.

La verbalisation, la valorisation de l'enfant, lui faire confiance seront importants lors de cette étape. Cette étape est aussi le moment de proposer des activités en lien avec cet apprentissage notamment de mettre à disposition dans les jeux symboliques des poupées, des couches ou des pots, des gants de toilettes..., afin que l'enfant imite l'adulte (change la couche de la poupée etc..). Des livres peuvent être lus à l'enfant et peuvent être un support visuel et ludique afin de verbaliser et mettre des mots sur ce que vit l'enfant lors de cette étape. Des activités de transvasement, de peinture avec les mains, de pâte à modeler sont des activités que nous proposons aux enfants dans cet apprentissage.

3 Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueillie quand ma famille est bien accueillie car mes parents constituent moins point d'origine et mon port d'attache.

- L'ACCUEIL AU QUOTIDIEN

Le rythme de la journée est ponctué de temps d'accueil et de départs sur des plages horaires définies en fonction des besoins des familles. Le tout, en préservant la cohérence du cadre de vie collectif.

Nous avons donc décidé d'organiser le planning de l'équipe en mettant en place le rôle de l'accueillante. Il s'agit là d'une professionnelle qui réalise l'accueil des enfants le matin et les départs du soir. Son rôle est d'accueillir chaque enfant dès l'arrivée en se renseignant auprès des familles sur les temps de repas, de sieste ou informations essentielles au bon accueil de l'enfant sur la journée. L'accueillant sera présente pour faciliter la séparation et accompagner l'enfant vers le groupe. Le rituel du « au revoir » (geste tendre, bisou, ou encore signe de la main) est essentiel pour rassurer l'enfant et l'aider à mieux gérer l'absence. L'accueillante devra faire régulièrement

des transmissions à l'ensemble de l'équipe et récolter les informations sur chaque enfant afin de faire un retour aux parents lors du départ.

Chaque jour un membre de l'équipe différent tiendra ce rôle d'accueillante.

L'accueillante doit avoir une posture bienveillante et accueillir l'enfant et sa famille dans un cadre sécurisant. Les parents pourront alors laisser leur enfant en toute confiance et vivre ce moment de séparation le plus sereinement possible.

4 Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser, de découvrir.

- LE SOMMEIL

Le sommeil de qualité est essentiel à l'enfant pour rêver, imaginer s'éveiller, favoriser son développement, développer ses connexions neuronales. Il permet de se recentrer, se concentrer lors de ses apprentissages, mémoriser, lutter contre l'obésité et construire ses défenses immunitaires. Un bon sommeil lui permettra également d'appréhender les relations avec les autres enfants et de supporter plus facilement les frustrations ou bien d'être imaginatif pour trouver des solutions pour les supporter (faire ensemble, retrouver son calme aisément..).

A contrario le manque de sommeil, peut entraîner des pleurs, des chutes, de l'agressivité se manifestant par des cris, des morsures,..., ou bien un état de grande agitation ou un comportement d'opposition important.

Les besoins sont différents d'un enfant à l'autre. En effet selon l'âge des enfants, des habitudes de chacun (lève tôt, lève tard, couche tôt, couche-tard, gros dormeur, petit dormeur...), la culture, et l'environnement plus ou moins propice au sommeil, chacun a son propre rythme de sommeil. Par conséquent, dans la petite crèche nous essayons de répondre au plus près du besoin individuel de sommeil des enfants afin de préserver la santé physique et psychologique de chaque enfant.

Quelques repères : en sachant que les temps de sommeil donnés sont en fonction de l'âge de l'enfant sont des moyennes et non des normes.

- Entre 0 et 3 mois :

A la naissance, le bébé dort en moyenne entre 16 et 20 heures par jour. Il se réveille en moyenne toutes les 3 heures, principalement pour se nourrir. De ce fait il a besoin 3 à 4 siestes de 2 heures par jour pour pouvoir combler tous les besoins de sommeil.

- Entre 4 et 6 mois. :

Le bébé dort toujours énormément parfois encore jusqu'à 16 heures par jour. La nuit ses phases de sommeil vont s'allonger car il commence à faire la distinction entre le jour et la nuit. Cela va lui permettre de passer de 4 siestes à 3 siestes par jour (une le matin, une en début d'après-midi et une en fin d'après-midi).

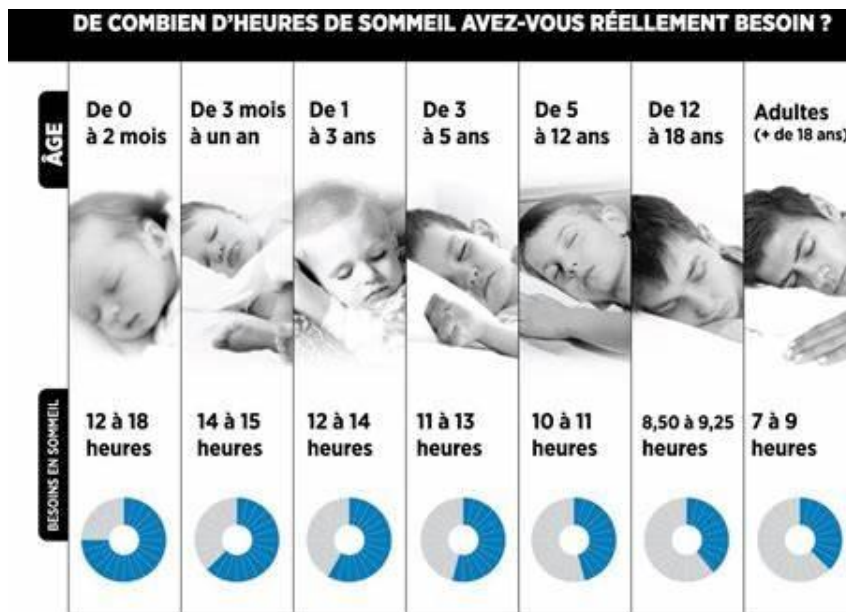
- Entre 6 et 2 ans :

Le bébé va dormir de moins en moins. Vers l'âge de 1 an, il dormira à peu près 14 heures par jour. Il fera 3 siestes dans la journée puis il passera progressivement à 2 siestes par jour, aux alentours des 18 mois, en raison d'une sieste le matin et une l'après-midi.

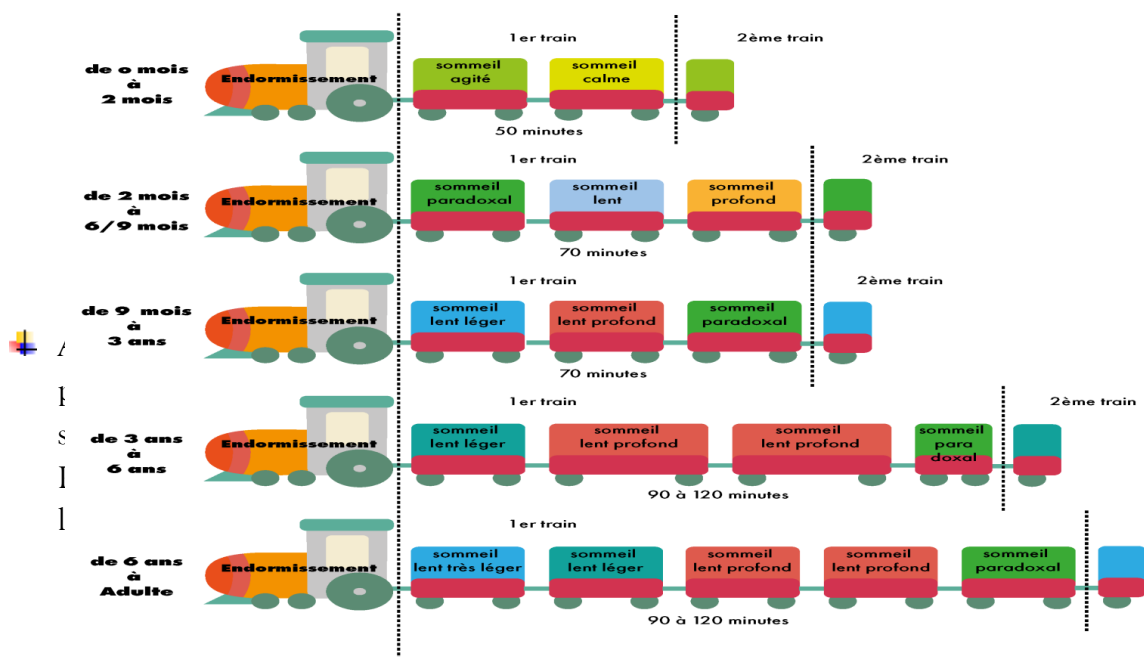
- Entre 2 ans et trois ans :

A partir de 2 ans, le jeune enfant va dormir 12 et 13 heures par jour. Il fera 2 siestes par jour puis plus qu'une seule l'après-midi entre 2 et 3 ans et ceci jusqu'à encore ses 4 ans/4 ans et demi.

Le temps du sommeil de chacun est aussi un compromis entre les besoins de chaque enfant, les exigences parentales et les aléas du collectif et les contraintes de locaux.



Endormissement



at la
s de
tard
ette

phase de sommeil agité, avant de tomber dans le sommeil calme, qui deviendra le sommeil lent de l'adulte.

Un cycle de sommeil chez un nourrisson correspond donc à une première phase de sommeil agité (25 à 40 minutes), suivie d'une seconde phase de sommeil calme (environ 20 minutes en fonction de la durée du cycle).

- ✚ Vers 3 mois le sommeil agité va se transformer en sommeil paradoxal et le sommeil calme en sommeil lent. C'est pendant ce sommeil paradoxal que le tout petit peut reproduire les 6 émotions fondamentales de l'adulte : la peur, la colère, la surprise, le dégoût, la tristesse et la joie. Cette phase de sommeil paradoxal est suivie d'une phase de sommeil lent puis de sommeil lent profond. Le sommeil lent va prendre une place de plus en plus importante.
- ✚ A 6 mois le sommeil paradoxal ne va représenter que 35% du sommeil.
- ✚ A 9 mois le sommeil paradoxal va disparaître du sommeil de jour.

Grâce aux informations recueillies auprès des parents et grâce à l'observation de l'équipe de chaque enfant, et les apports précédents (« train du sommeil ») les professionnelles peuvent repérer les signes de fatigue de l'enfant et les besoins de sommeil de chaque enfant.

La professionnelle peut alors coucher l'enfant dans le même lit qui est conservé tout au long de sa venue au cours d'une semaine. Ceci permet d'offrir des repères habituels à l'enfant afin de garantir sa sécurité psychique.

Nous respectons également le même rituel d'endormissement que les parents et les « doudous » (tétines, peluches, couvertures, foulards, t-shirt ; de maman...) sont systématiquement donnés à l'enfant, les habitudes environnementales de coucher (sombre, luminosité, veilleuse, musique...). Le fait de conserver les mêmes pratiques parentales des couchers permet de garantir une sécurité physique et affective à l'enfant pour accompagner au mieux ce temps d'endormissement. Cette fonction de sécurisation est plus importante aux alentours des 6-10 mois, lorsque l'enfant réalise que son corps est distinct de celui de sa « mère ».

✓ Le coucher des plus petits :

L'accompagnement de ce temps de sommeil est très important car il peut être vécu comme une nouvelle séparation. Il est donc essentiel pour la professionnelle d'adopter des attitudes rassurantes : des paroles douces, des gestes adaptées, et éviter toute stimulation qui pourrait l'empêcher de s'endormir. Ces postures aideront l'enfant à comprendre cette séparation essentielle pour lui et l'aideront au lâcher prise, la re-centration sur lui-même, se sentir en sécurité pour retrouver les bras de Morphée.

Les plus petits sont couchés dans des petits dortoirs et le sommeil de chacun est surveillé. Les couchers des petits se font de manière échelonnée pour une prise en charge individuelle et en fonction de leurs besoins.

Nous essayons de ne pas lever trop vite un enfant qui pleure car tous les réveils ne sont pas de vrais réveils.

Aussi on ne se précipite pas vers l'enfant qui ouvre les yeux, car le risque est d'intervenir trop tôt alors qu'il aurait pu se rendormir de lui-même. Il est important de garder en mémoire qu'un bébé met plusieurs mois à structurer son sommeil et peut pleurer avant de retrouver une phase de

sommeil (besoin de se décharger). Donc ce qui est essentiel c'est d'observer et de partager en équipe sur les besoins et les rythmes de chaque enfant afin d'adopter le comportement le plus adapté possible.

En effet, Les professionnelles doivent pouvoir repérer et s'adapter pour organiser le repos de chaque enfant (le réinstaller, le bercer, rester près de lui, lui parler calmement et doucement pour le rassurer pour lui montrer qu'il est capable, de se redormir tout seul). Durant l'endormissement de chaque enfant, les attitudes et les exigences de l'adulte sont à questionner afin de ne pas induire, de la part de l'enfant, certains comportements d'opposition ou de dépendance.

D'où l'importance des transmissions entre professionnelles pour pouvoir coordonner nos pratiques et nos actions auprès des enfants pour accompagner ce temps de sommeil. Les transmissions que peuvent nous faire les parents sont aussi importantes pour pouvoir répondre au mieux au besoin de sommeil de chacun.

Dès que les nourrissons sont éveillés et que le besoin de sommeil est satisfait, ils sont levés pour entrer dans une phase d'éveil, de vie sociale et de découverte.

✓ **Le coucher des plus grands :**

Après le repas les enfants sont accompagnés 2 par 2 par une professionnelle pour se déshabiller tout seul dans la mesure du possible, afin de favoriser leur autonomie, sinon la professionnelle pourra les aider.

Ensuite elle propose aux 2 enfants un passage aux toilettes ou change leur couche selon leur maturité au niveau de la maîtrise de leurs sphincters. Puis ils se lavent les mains et peuvent rejoindre avec leur doudou, une autre professionnelle qui organise un temps calme pour faire redescendre les états d'excitation et pour créer une ambiance favorable à l'endormissement.

Les plus grands sont couchés dans les deux grands dortoirs ; cela permet aux enfants d'appréhender le sommeil en collectivité pour leur future rentrée scolaire.

Pour les couchers, les enfants sont accompagnés par la professionnelle qui restera dans leur dortoir tout au long de la sieste afin de garantir à chaque enfant une sécurité physique et affective pour pouvoir s'endormir paisiblement. Mais également cette présence permet de ré endormir un enfant qui se réveille brusquement dans son sommeil, et elle veille à ce que chaque enfant même s'il ne dort pas reste allongé dans son lit pour se reposer et ne perturbe pas le sommeil des autres enfants. Chacune des professionnelles, dans son dortoir, va installer chaque enfant dans son lit avec ses objets transitionnels. Nous avons fait le choix d'utiliser des lits bas ou des banquettes pour que les enfants rentrent et sortent de leur lit tout seul afin de travailler leur motricité et leur autonomie. Puis elles mettent en place un petit rituel (lecture, chant, musique relaxante, lumière douce) ...pour que les enfants puissent trouver des repères et se sentir en sécurité. Elles peuvent s'il y a besoin, se rapprocher d'un enfant qui a besoin de plus d'attention et le rassurer tout en étant attentive aux autres enfants.

Une fois réveillés, les enfants passent aux toilettes ou sont changés puis une professionnelle donne leurs vêtements aux enfants qui vont s'installer sur les tapis dans la salle d'activités où une autre professionnelle les attend pour les accompagner à l'habillage.

Le temps du sommeil n'est donc pas limité pour les grands comme les petits. Les levers des enfants sont échelonnés pour permettre une récupération optimale de chacun.

Un enfant (petit ou grand) qui refuse de se ré-endormir (après avoir mis en place des outils facilitateurs de l'endormissement : le bercer, le rassurer...) ne sera pas maintenu dans son lit et sera levé.

LE REPAS

Importants sur le plan nutritionnel, les repas ont aussi une signification affective, sociale et éducative. Ce sont des moments de plaisir, de convivialité, de détente, d'échanges et de découvertes de nouvelles saveurs, de nouvelles consistances. Ils favorisent également l'autonomie de l'enfant.

Les repas sont livrés sous forme de liaison froide. C'est-à-dire qu'ils sont livrés par une cuisine centrale « Nos invités » à une température ne dépassant pas les 6° et sont ensuite réchauffés par l'agent technique chargé de cuisine. Les familles ont connaissance des menus chaque semaine, par voie d'affichage, afin de leur permettre d'équilibrer les repas du soir avec ceux du midi.

La diversification alimentaire et l'introduction des aliments mixés, moulinés ou en petits morceaux se fait toujours en premier lieu à la maison. Une feuille de suivi de l'alimentation du tout-petit est remplie par les professionnelles en fonction des transmissions des parents et de l'évolution des enfants. Cette feuille est mise à disposition de l'agent technique afin de donner les quantités adaptées aux enfants.

Tout problème d'allergies fait l'objet d'un Protocole d'Accueil Individualisé et les régimes particuliers (sans porc, hallal ...) sont respectés.

Pour les petits, les repas sont donnés selon les rythmes de chacun. Ce respect du rythme individuel impose donc de ne pas réveiller un enfant pour manger. Un délai de quatre heures entre chaque repas est généralement observé. Pour les enfants qui ne font plus de sieste le matin, le repas est donné vers 11h30. Les biberons sont donnés dans les bras de l'adulte, installé dans un fauteuil adapté et proche du coin repas.

Les repas sont servis dans un espace calme, dans un coin de la salle d'activité.

Les assiettes préparées sont apportées par l'agent technique au fur et à mesure des demandes des professionnels. Sa disponibilité envers eux et son écoute face aux besoins de chaque enfant sont très importantes.

Selon son âge et son tonus musculaire, l'enfant est installé dans un premier temps en chaise haute, puis en chaise « igloo » et enfin sur des chaises classiques à hauteur adaptée. Ces diverses manières d'installer l'enfant tiennent compte de son développement psychomoteur et de ses habitudes dans son milieu familial et de son bien-être.

Pour l'enfant qui sait s'asseoir seul sur une petite chaise et en lien avec le projet de motricité libre de la petite crèche, le professionnel l'invitera alors à venir jusqu'au coin repas, après s'être lavé les mains au petit lavabo dans les WC enfants. Lorsqu'il manifeste le désir de manger seul, l'adulte lui propose la cuillère, tout en l'aidant avec une autre cuillère. Ce dernier respectera également le besoin de l'enfant de toucher, de découvrir la texture des aliments et de manger avec ses mains.

En ce qui concerne le groupe des grands, c'est-à-dire pour les plus de 2 ans, Après le rituel du lavage de mains individuel au petit lavabo, en présence d'un professionnel, les enfants se rendent dans l'espace repas où un autre adulte les accueille.

Un adulte s'installe à table avec le groupe afin de partager le repas et ainsi de rendre ce moment de partage plus convivial. En effet, après s'être servi seul au « self » de son assiette, ses couverts, son verre et son morceau de pain, l'enfant choisit sa place et s'installe seul à table. L'adulte référent du repas peut alors aider les enfants qui le souhaitent et ainsi partager ce moment convivial. Avant de démarrer le repas, les plats sont présentés aux enfants puis chacun se sert, avec l'aide de l'adulte si nécessaire. Il apprendra ainsi à gérer la quantité et aussi à partager avec les autres. Il pourra se resservir s'il le souhaite.

S'il refuse le plat, le professionnel lui proposera alors une petite cuillerée et l'invitera à goûter mais en aucun cas l'enfant ne sera forcé de manger, ni même de terminer son assiette pour avoir la suite de son repas. Cet aliment refusé une première fois pourra être mieux accepté une autre fois.

A la fin du repas, le professionnel aide les enfants à se laver avec un gant humide les mains et la bouche. Celui qui le souhaite le fera seul, puisque nous possédons de petits gants adaptés aux mains des enfants.

En ce qui concerne le goûter, il est servi à partir de 16h pour les moyens et les grands. Pour les bébés, le service se fait en fonction de l'heure du repas du midi.

5 Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels

L'EVEIL

« Le jeu c'est la vie de l'enfant » Jean EPSTEIN

Le jeu est une activité indispensable. Il permet aux enfants dès leur plus jeune âge, de se développer harmonieusement, tant sur le plan moteur, psychologique et sensoriel. À tous moments de la journée l'enfant se construit par l'intermédiaire du jeu.

Jouer amène l'enfant à communiquer, découvrir, expérimenter, apprendre, se concentrer, chercher, patienter ...

« L'enfant ne joue pas pour apprendre, il apprend parce qu'il joue. » Jean EPSTEIN

La journée de l'enfant au multi-accueil est rythmée par un certain nombre d'activités d'éveil proposées et encadrées par l'adulte (pâte à modeler, dessin, puzzles, musique, ...) et de jeux libres mis à sa disposition (dinette, voitures, structure motrice ...) qu'il peut investir tout au long de la journée sous le regard bienveillant des professionnelles.

Toutes les activités proposées sont en adéquation avec le développement de l'enfant, son âge, ses compétences et son envie de faire.

Aucune activité n'est imposée à l'enfant, il a la liberté d'y participer ou non et sa durée n'est pas non plus imposée par l'adulte. Chaque enfant a ainsi la possibilité de découvrir et expérimenter différentes activités au cours de la journée.

Les activités d'éveil sont généralement organisées avec des petits groupes d'enfants permettant ainsi à chacun de « sortir » du grand groupe et d'avoir un moment privilégié d'échanges avec l'adulte. Ces petits temps de jeux favorisent les interactions entre les enfants et avec l'adulte et ainsi de « travailler » leur concentration, leur patience et leur créativité.

- **Activité ou jeu libre**

« Si l'enfant suit son propre rythme, fait le processus par lui-même de ses expériences, il est capable de faire toute son évolution motrice. » Emmi PIKLER

Le jeu libre, ou initié par l'enfant, est une activité que l'enfant fait par lui-même, sans intervention ou planification de l'adulte. Ce type de jeu est spontané et n'a pas de règles officielles, car il est simplement produit par la curiosité, les préférences de l'enfant ou son imagination. L'enfant a la liberté de choix et de mouvement. Dans les jeux libres, le rôle de l'adulte consiste à fournir à l'enfant des environnements stimulants, où il peut relever des défis, et de le soutenir en l'encourageant et en l'aidant au besoin.

Il s'agit là d'une activité visible et non palpable mais qui reste essentielle à son développement, elle va aider l'enfant à se repérer socialement, à communiquer, diversifier ses compétences et à favoriser sa créativité, son imagination et sa faculté à coopérer ou non avec les autres enfants, résoudre des problèmes en trouvant lui-même des solutions, favoriser sa confiance en soi.... Toutes ces découvertes, faites seul, deviennent un acquis et donc une connaissance permanente. Ce temps de jeu libre permet également de poser une ambiance calme dans laquelle l'enfant peut faire ses propres expériences ou bien apprendre à se poser avec des activités calmes.

La position de l'adulte doit se faire dans l'observation active par un regard soutenant et bienveillant ce qui procure une attitude sécurisante et bienveillante. Le professionnel peut alors encourager et soutenir l'enfant, en parole ou en présence, sans pour autant agir à sa place. Valoriser les découvertes de l'enfant va rendre l'instant d'autant plus enrichissant. Il est important de rire avec eux et de montrer que l'adulte peut aussi prendre du plaisir dans le jeu. La posture bienveillante de l'adulte se traduit par une position assise au milieu des enfants afin que celui-ci soit à la hauteur des enfants pour que ces derniers puissent faire des allers et venues à leur convenance vers l'adulte et se sentir ainsi en sécurité.

Le jeu libre est naturel pour l'enfant. Chaque lieu différent, stimule l'imaginaire de l'enfant. Il suffit que l'adulte lui fasse confiance pour que l'environnement l'aide à grandir.

- **Activité ou jeu dirigé**

« Jeu après jeu, l'enfant devient « je ». » Arnaud GAZAGNES

Des activités plus construites sont proposées aux enfants par l'équipe. Ces activités sont faites sur un temps et un espace donné. On peut y retrouver les dessins, peintures, gommettes, lecture, éveil musical, perles, pâtes à modeler ...

A l'inverse du jeu libre, le jeu dirigé n'est pas une action spontanée de l'enfant. Le jeu dirigé nécessite la présence de l'adulte qui propose une activité pour répondre à des objectifs comme

favoriser le vivre ensemble, apprendre le chacun son tour, jouer ensemble et amener la notion de coopération.... L'objectif principal reste tout de même de prendre du plaisir lors de l'activité.

L'enfant peut venir participer mais n'est jamais contraint : il est donc libre de sa présence et pourra y rester le temps qu'il souhaitera. C'est en fonction de l'âge et de l'évolution de l'enfant que l'adulte peut mettre en place un jeu dirigé adapté au groupe d'enfant. Ces activités sont des moments pour jouer avec l'enfant, moment où l'adulte est disponible pour échanger avec l'enfant plus dans l'individualité car ces activités se font par groupe de 5 ou 6 enfants. Le rythme de la journée est donné par les professionnels, il y a donc des moments plus propices pour jouer. Il est aussi essentiel que l'enfant fasse l'apprentissage de la solitude et de l'ennui pour se construire.

- **Rencontres interculturelles/culturelles :**

L'ouverture au monde passe par la rencontre avec des langages, des gestes, des mots et des chansons d'autres cultures, qui élargissent l'horizon d'expérience sensorielle du jeune enfant, et l'initient à la richesse de la diversité humaine. Cette ouverture amène également le respect de l'humanité et de ses différences.

Des ateliers « musique et chansons » sont ainsi proposés aux enfants par un intervenant africain, 5 fois dans l'année.

Nous proposons aussi aux parents qui le souhaitent de nous faire partager leur culture à travers des lectures, des chansons dans leur langue maternelle, ou des ateliers culinaires...

Une bibliothécaire vient aussi régulièrement dans la petite crèche afin d'amener des lectures d'ouvrage différentes de celles faites par l'équipe grâce aux livres présents dans la structure.

Une des professionnelles de la petite crèche participe au dispositif « *des livres et des bébés* ». Cette action est développée par le conseil départemental de l'Aveyron. Il vise à favoriser la présence d'albums de qualité auprès des tout-petits et des adultes qui les accompagnent, dans une relation de plaisir et à travers la lecture à voix haute.

Faire la lecture dès le plus jeune âge favorise le développement de l'imaginaire, de la pensée, la construction de l'être, l'enrichissement de la langue, mais aussi l'enrichissement des multitudes possibilités de représentation du monde. Nous avons mis en place un espace lecture avec des livres à disposition pour lire les histoires choisies par les enfants ou ils peuvent prendre les albums et s'installer confortablement pour « lire les livres » seuls.

Des spectacles (2 en moyennes par an) sont proposés aux enfants. Emmener un très jeune enfant au spectacle, c'est lui transmettre une pratique culturelle, une rencontre avec un art : le spectacle vivant. La proximité physique lors de cette rencontre permet aux enfants de sentir et ressentir leurs émotions. L'enfant va également rentrer dans un monde forcément magique, dans l'instant présent, où imaginaire, stimulations des sens, découverte de soi et de ses émotions vont être mis en avant.

6 Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement

Du fait de l'implantation de la petite crèche, nous sommes au calme et nous avons un extérieur composé d'arbres et de verdure. Nous sortons avec les enfants tous les jours dans cet espace propice à la découverte de la nature. Les éléments naturels tels que les feuilles peuvent être source de jeux et développer le sens du toucher, nous pouvons aussi écouter les bruits de la nature comme les oiseaux chantés. Cet extérieur offre un espace de liberté motrice (courir, sauter, faire du vélo,...) et de créativité différent de celui que les enfants côtoient à l'intérieur.

Lorsque le temps le permet nous investissons cet extérieur pour partager les repas de midi ou les goûters. Le cadre extérieur est alors un moment de repas moins bruyant et plus enrichissant pour les enfants.

Lorsque cela est possible en termes d'encadrement (1 pour 5 avec au minimum 2 professionnelles) nous partons en promenade avec les enfants les plus grands dans le village et nous créons ainsi du lien social avec les habitants mais aussi avec les résidents du foyer logement.

La sortie de fin d'année proposée aux enfants âgés de 2 ans et plus est une sortie « découverte » du monde animal et végétal dans une ferme pédagogique. Cette sortie permet aux enfants de les sensibiliser au monde qui nous entoure et de le respecter.

7 Filles ou Garçons, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype, il en va de même pour tous les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et ces hommes que je construis mon identité

Les jeux dans les activités libres ou dirigées sont proposés aux enfants sans distinction de genres. L'enfant est accueilli en fonction de son individualité et non en fonction de son genre dans la structure et sont valorisées pour leurs compétences personnelles, nous laissons par conséquent l'enfant choisir son jeu suivant ses envies. Les filles et les garçons sans distinction, jouent ainsi à des jeux de voitures, à la dinette, aux poupées, à se déguiser. La pièce de vie unique de la structure permet également de mettre à disposition ces coins de jeux symboliques.

Les enfants lors de leurs jeux mais aussi au quotidien sont accompagnés indépendamment de leur genre et sont valorisés pour leurs capacités et leurs qualités personnelles.

La petite crèche a développé des liens avec les résidents du foyer logement situé dans la même impasse. Les enfants peuvent ainsi rencontrer des hommes et des femmes qui ont des façons différentes d'échanger avec eux et leur permettent d'être valorisés dans leur identité d'enfants.

Les rencontres au sein de la structure avec les agents techniques et notre référent santé et accueil inclusif amènent les enfants à avoir d'autres liens que les liens avec les professionnelles de la structure. Les enfants développent ainsi d'autres stratégies de communication et une reconnaissance des personnes quel que soit leur sexe.

8 J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau et sain et propice à mon éveil

Un aménagement adapté et pensé favorise l'autonomie et la libre expression créative de l'enfant, et permet aux professionnelles de donner du sens à l'espace. L'espace est sans cesse questionner en équipe pour répondre aux mieux aux besoins des enfants.

Nous avons donc retravaillé en équipe l'aménagement de l'espace afin d'offrir aux enfants un espace au maximum ouvert avec des espaces dédiées aux jeux d'imitation (dinettes poupées), un espace « calme » confortable pour la lecture ou pour chanter, un espace motricité et un espace d'activités « dirigées » et un espace pour les bébés. La pièce de vie ouverte permet aux professionnelles d'avoir un regard sur les enfants. Ceci permet de soutenir du regard et encourager verbalement les expériences de chacun et ainsi créer un espace sécurisant.

Les jeux sont mis en scène le matin avant l'ouverture de la petite crèche et l'après-midi avant le lever de sieste, par les professionnelles pour donner envie à l'enfant de faire ses découvertes et pour illustrer des actes de la vie quotidienne. Les jeux sont mis en nombre suffisant mais pas en trop grand nombre. En effet si les jeux sont trop nombreux cela empêchera l'enfant de jouer et l'incitera à passer d'un objet à l'autre sans se l'approprier.

A l'extérieur l'aménagement de l'espace est aussi pensé de la même façon que l'espace intérieur.

Les locaux sont entretenus tous les jours suivant un protocole de ménage. Les locaux sont nettoyés, désinfectés et offrent ainsi un espace accueillant et propre aux enfants.

La décoration de la crèche est revue régulièrement en fonction des saisons, des productions faites par les enfants. Nous évitons de surcharger les murs et les vitres de décoration pour avoir un intérieur apaisant et inspirant !

9 Pour que je sois bien traitée il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tous petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants.

Les formations

Nos pratiques évoluent du fait de l'avancée notamment de la politique menée auprès des jeunes enfants, des avancées de la science et notamment des neurosciences. Il est donc essentiel de remettre en question nos savoirs et de se former.

A la petite crèche, les professionnelles peuvent accéder à des formations dispensées par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) ; elles peuvent bénéficier de 2 formations par an.

L'équipe peut également participer à des soirées conférence dont les thèmes sont en lien avec nos pratiques ou nos questionnements. Ces conférences ont pour but d'amener des connaissances mais également des confrontations d'idées, et ainsi partager nos quotidiens et nos problématiques.

Les réunions d'équipes

L'équipe éducative a besoin de se concerter lors des réunions d'équipe pour pouvoir donner du sens au travail de chacun, échanger sur les pratiques professionnelles et évaluer certaines situations, de repérer ensemble les besoins spécifiques des enfants et s'y adapter. Ces réunions ont aussi pour but de réfléchir à la juste distance émotionnelle à adopter pour les professionnelles vis-à-vis des enfants et des familles. Ces temps de réunions sont aussi l'occasion d'organiser le travail et les activités proposées cohérentes au projet éducatif et d'harmoniser les pratiques professionnelles pour accueillir au mieux les familles et les enfants.

Analyses de pratiques

Les analyses de pratiques sont un espace bienveillant de parole dédié aux professionnelles pour leur permettre de s'exprimer sur leur pratique. Ainsi, la mise en réflexion collective a pour objectif global de : dégager des axes de résolutions de situations sources de problèmes.

Elles ont pour but de :

- Permettre une compréhension face à des problématiques vécues avec les enfants ou les parents,
- D'apporter un soutien dans la gestion de conflits entre les membres de l'équipe,
- D'apporter un soutien dans la gestion de conflits entre membres de l'équipe.
- De professionnaliser ses pratiques en renforçant sa capacité d'analyse des situations.
- De confronter son point de vue avec les autres membres de l'équipe,
- De favoriser la dynamique de groupe inhérent au travail en équipe,
- De renforcer son identité professionnelle.

10 J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.

Accueillir les enfants dans une crèche nécessite des compétences multiples pour assurer un accompagnement en qualité des enfants et des familles. Au-delà de la simple garde d'enfant, l'équipe en crèche contribue à accompagner l'enfant dans son développement au quotidien, dans son éveil par le jeu et le goût, dans sa sociabilisation et dans sa motricité. L'équipe participe aussi à la continuité éducative entre la famille et la crèche.

L'équipe pluridisciplinaire

- **L'éducatrice de jeunes enfants** est titulaire du diplôme d'État (DE) d'éducateur de jeunes enfants, reconnu au niveau bac + 3. La formation de trois ans alterne des apports théoriques en psychologie du jeune enfant de 0 à 6 ans, en sociologie, en pédagogie, en management et dynamique partenariale, et des périodes de stage.

L'EJE est garante de l'orientation pédagogique de la structure, en concertation avec l'équipe.

- **L'auxiliaire de puériculture a obtenu un Diplôme d'Etat (DE).** Le diplôme, inclut de la formation professionnelle en maternité, au service de soins pédiatriques, et en crèches et est dispensé sur un an. La partie théorique couvre les activités de soin courant liées à l'hygiène et à l'alimentation et les activités d'éveil que sont, entre autres, la lecture, les loisirs créatifs, les activités motrices ... L'auxiliaire de puériculture accompagne les apprentissages des nourrissons et des jeunes enfants jusqu'à 3 ans, tout en veillant à leur hygiène et leur bien-être et leur développement.
- **L'accompagnatrice de jeunes enfants** dispose du CAP d'Accompagnant Éducatif de la petite enfance (anciennement CAP Petite enfance). Cette formation d'une année alterne des périodes de stage en structures d'accueil de la petite enfance et des apports théoriques pour apprendre à accompagner le développement de l'enfant, mettre en œuvre des activités d'éveil tenant compte de la singularité de l'enfant, réaliser des soins quotidiens,...

L'accueil des stagiaires

La petite crèche accueille régulièrement des stagiaires dont la formation concerne la petite enfance ou des stages de découverte en milieu professionnel effectués par des élèves de 4^{ème} ou 3^{ème}.

Ces stages amènent :

- Un partage de connaissances, d'expériences
- La formation de futurs professionnels.elles
- Un questionnement et une prise de recul sur nos pratiques
- Des échanges avec d'autres professionnels liés au centre de formation

Le stage débute par **une période d'observation** des enfants, des attitudes et pratiques professionnelles, des rituels, du fonctionnement au quotidien...puis le stagiaire prendra une place plus active mais il ne remplacera pas le personnel et ne sera pas non plus considéré comme une personne supplémentaire.

L'accueil des stagiaires demande à l'équipe de s'adapter au niveau de compétences de chaque élève et du temps pour accompagner les élèves.

PROJET SOCIAL ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Le projet social nous permet de situer la structure dans un cadre géographique, économique, social et partenarial.

Baraqueville est une petite ville en périphérie de Rodez, à 18 km.



C'est un village traversé par la RN88 ; route très fréquentée sur l'axe Toulouse-Lyon.

Depuis 2022, la route 2x2 voies joint Rodez à Albi puis Toulouse.

Cette route très fréquentée amène beaucoup de circulation et donc de passage sur la commune. Baraqueville est une ville étape et est situé au sein d'une communauté de communes à dominante rurale mais en lien avec ses différents pôles urbains.

Depuis le 1er janvier 2017, Baraqueville fait partie de la communauté de communes du pays Segala qui regroupe 23 communes. Cette communauté de communes est située entre la vallée du Viator et la vallée de l'Aveyron entre 200 et 800 mètres d'altitudes.

Au sein du village, on trouve une école maternelle, élémentaire et un collège public ainsi qu'une école et un collège privé.

Un centre de loisirs intercommunal accueille environ 60 enfants, on trouve également une maison des jeunes pour les enfants plus âgés (pré-adolescents).

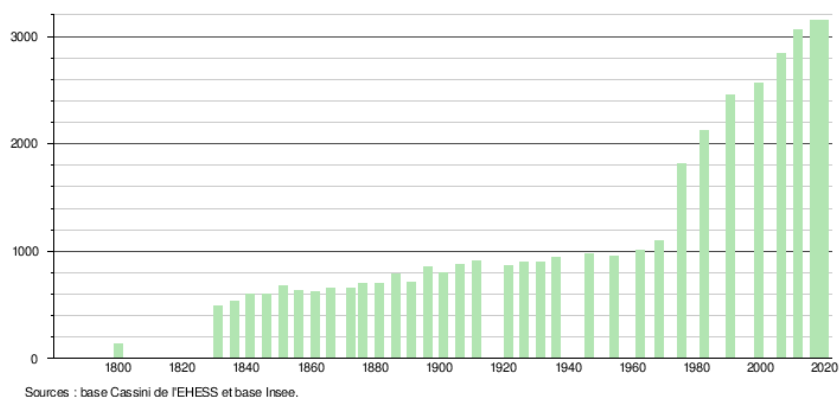
La commune est dynamique sur le plan artisanal et industriel, on trouve plusieurs zones d'activités.

Sur le plan culturel le village est pourvu d'un cinéma au centre bourg et d'une médiathèque. Le Centre Social et Culturel a également une antenne dans le centre bourg.

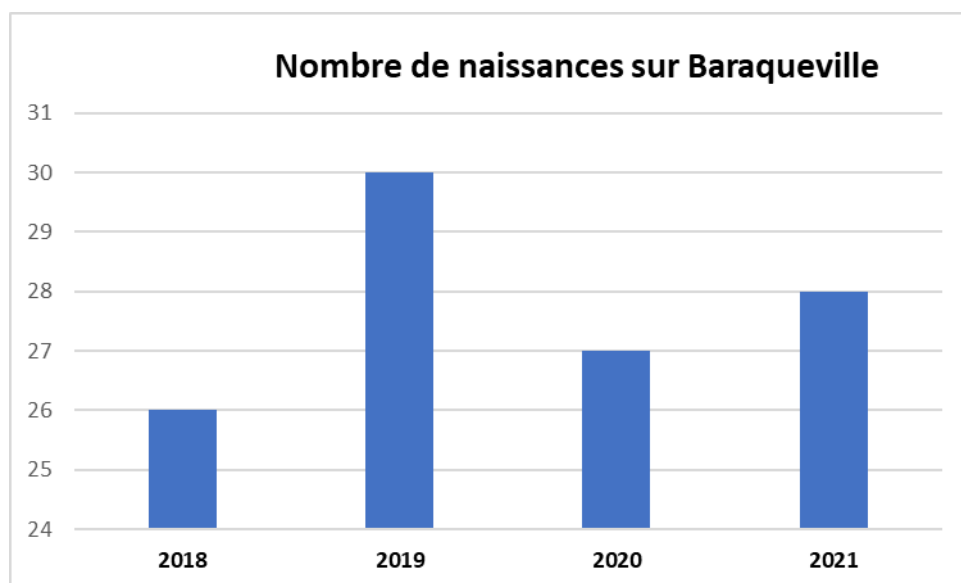
Le lac à proximité du village propose une base nautique et un accès à la baignade surveillée.

Démographie :

Histogramme de l'évolution démographique



Baraqueville est une petite ville en périphérie de Rodez, à 18 km. Comme le graphique ci-dessus nous le démontre, c'est une petite ville en pleine expansion. Elle compte 3 150 habitants (données INSEE 2019).



Le nombre de naissances depuis 2018 oscille entre 26 et 30 naissances.

La structure petite enfance est située au cœur de Baraqueville, dans une impasse au sein d'un quartier résidentiel, à proximité de l'école publique Georges Brassens, du gymnase, du collège public et du cabinet médical. Elle à côté du Foyer logement ce qui est un atout pour le travail en partenariat intergénérationnel. La médiathèque auparavant dans les locaux du foyer logement, reste un partenaire privilégié.

La petite crèche les p'tits loups du Ségala fait également partie des services intercommunaux, d'où son implication et partenariat avec les autres structures, notamment avec le Relais Petite Enfance Secteur Nord, (mutualisation de spectacles etc).

DEVELOPPEMENT DURABLE

PARENTALITE

Conformément aux articles 2324-1-du code de la santé publique une place est réservée aux parents engagés dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle. Cette place permet aux parents en recherche d'emploi, en réinsertion professionnelle, ou en reconversion professionnelle d'être accueillis dans la structure. Elle est attribuée en fonction des places disponibles.

Nous avons depuis 2017 une salle Snoëzelen dans la structure, cet espace sensoriel est propice à l'accompagnement à la parentalité. Nous accueillons effectivement les parents et leur enfant dans cet espace sur réservations. Un référent les accompagne pour des séances qui durent une demi-heure. Le référent ou personne en charge de l'atelier sera disponible pour installer la salle selon les envies, les souhaits des parents et les besoins des enfants.

Ces séances permettront au parent d'observer leur enfant dans un lieu propice aux découvertes sensorielles en laissant place à un temps hors du quotidien et atemporel.

Elle guidera les parents, expliquera le déroulement de la séance et restera disponible pour recueillir les impressions sur la séance et partager ses observations et ses ressentis avec les parents.

Ces séances auront pour but de rompre l'isolement de certaines familles (nous observons que la typologie du public accueilli sur Baraqueville est en évolution), de permettre de participer à des activités avec leurs enfants basées sur la gratuité, mais également de construire ou d'entretenir des relations de confiance avec l'équipe et créer du lien social.

Les moments partagés dans la salle Snoëzelen aideront l'équipe à mieux connaître et prendre en charge l'enfant au quotidien et à l'aider à s'épanouir dans le groupe. Ces temps d'échanges ouverts, sans jugement, auront aussi pour objectif de valoriser et/ou conforter les compétences des parents.

Des goûters parents enfants sont organisés dans la structure sur des thèmes afin de permettre aux familles de prendre le temps de partager autour d'une activité leurs besoins, leurs questionnements, leurs inquiétudes. Ces goûters ont pour but la rencontre entre parents, de rompre ainsi l'isolement social de certaines familles, ou /et des échanges informels avec l'équipe.

Une gazette est confectionnée une fois par trimestre pour garder un lien avec les familles et mettre en avant notre travail au quotidien, d'amener des informations ou des « conseils », et est distribuée à chaque famille.

Les transmissions sont importantes tout au long de l'accueil. Elles sont un élément essentiel de la relation avec les parents. Elles instaurent un lien de confiance entre parents et professionnelles. Elles permettent à l'enfant de se développer dans un contexte harmonieux et assurent une continuité éducative entre la maison et le lieu d'accueil. Une professionnelle est désignée et donc disponible pour accueillir l'enfant et sa famille et recueillir les informations

importantes (sommeil, repas, apprentissage propreté, tout événement particulier...) pour un bon déroulement de la journée de l'enfant ou appréhender au mieux les émotions de l'enfant.

Les informations qui nous sont transmises sont soumises au secret professionnel, donc elles ne seront pas divulguées en dehors de notre lieu de travail.

Le soir la personne qui accueille le parent retranscrira la journée de l'enfant en y incluant des moments mémorables de la journée de l'enfant.*

Dernièrement nous avons retravaillé la feuille d'adaptation qui est remplie lors de l'adaptation avec les informations que nous donne le parent sur l'enfant. Elle est un réservoir d'informations sur l'enfant pour mieux le connaître et elle est un support écrit pour partager en équipe et une source d'informations sur lesquelles on peut se reposer si besoin.

- *LOI EGALIM*

La loi EGalim, s'appelle en réalité "loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous". Il s'agit d'une loi française de 2018 issue des États généraux de l'alimentation lancés en 2017.

La loi issue des États généraux de l'alimentation poursuit trois objectifs :

- Payer le juste prix aux producteurs, pour leur permettre de vivre dignement de leur travail
- Renforcer la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle des produits ;
- Favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous.

La loi EGalim, promulguée en novembre 2018, vise à améliorer la qualité des repas servis dans la restauration collective publique et privée. L'objectif fixé au 1er janvier 2022 était d'atteindre un taux d'approvisionnement de 50% de produits durables et de qualité, dont 20% de produits issus de l'agriculture biologique.

En ce qui concerne les établissements du jeune enfant, ils devront se mettre en conformité au plus tard le 1er janvier 2025. Notamment sur l'utilisation de contenants alimentaires de cuisson, de réchauffe ou de service en matière plastique qui sera interdite dans les services de restauration collective d'établissements scolaires et universitaires, ainsi que des établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans.

- *REPAS A LA CRECHE*

Le repas en crèche est un temps fort de la journée. Au-delà d'une organisation rigoureuse, la qualité des repas dans nos crèches est au cœur de nos préoccupations.

Les bases d'une alimentation saine se posent dès l'enfance, ce qui favorise le développement de l'enfant et lui permet d'acquérir de bonnes habitudes en grandissant.

Les repas sont réalisés par un prestataire « NOS INVITES » qui respectent les engagements de la loi EGALIM : 25% de produits issus de l'agriculture biologique ; 9% de produits Bleu Blanc Cœur (BBC) et issus de la Pêche responsable ; 20% de produits issus d'une exploitation à Haute Valeur Environnementale (HVE), d'une Appellation d'Origine Protégée/Contrôlée (AOP/AOC) ou d'un Label et privilégie les produits locaux.



NOS ACTIONS CONCRÈTES DANS VOTRE RESTAURANT

Nos invités s'engagent

1. Achats De Produits Locaux Et Utilisation Des Circuits Courts

2. Utilisation De Produits Bio

3. Affichage Des Produits Locaux, Bio Ou Labellisés Sur Les Menus

4. Sensibilisation Au Gaspillage Alimentaire

5. Tri Et Traitement Des Déchets

6. Choix De Produits D'entretien Peu Polluants Et Dégadables

7. Gestion Des Fluides (Eau, Gaz, Électricité, Vehicules)

8. Prévention Des Risques Au Travail Et Formation Continue Des Équipe

Les menus proposés dans nos crèches sont élaborés par Cécile Michaud, diététicienne et ingénieur de l'Ecole Nationale Supérieure de Biologie Appliquée à la Nutrition et à l'Alimentation (AgroSup Dijon), installée sur la commune du Monastère (à côté de Rodez). Elle contrôle la répartition judicieuse des aliments sur un repas et au cours de la semaine. La diététicienne veille aussi aux bonnes associations des aliments pour créer des menus équilibrés

pour la santé de nos petits écoliers. Le prestataire s'emploie jour après jour à éveiller les sens de vos enfants en leur faisant découvrir le goût et les saveurs des produits frais et de saison le plus souvent possible, la diversification alimentaire pour introduire nouvelles saveurs et textures dans l'assiette. Les menus sont communiqués chaque semaine aux parents par le biais d'un affichage.

DEVELOPPEMENT DURABLE :

Pour le temps du repas, les plats sont livrés dans récipients en inox pour limiter les déchets plastiques. Nous avons mis en place des assiettes à compartiments qui ont permis de limiter la quantité des aliments dans les assiettes et donc les déchets liés aux restes. Les enfants apprennent à se servir seul selon leur envie et leur appétit. Notre vaisselle utilisée est en dur et donc réutilisable. Nous utilisons des serviettes en tissus qui sont lavés quotidiennement et réutilisées.

Nous avons mis en place un tri des déchets : tous les emballages plastiques vont dans les sacs jaunes et les restes alimentaires sont récupérés pour les donner comme nourriture à des poules appartenant aux professionnelles.

Ce tri est fait avec les enfants pour les sensibiliser aux « bons gestes pour protéger notre planète ».

En ce qui concerne le ménage des locaux, nous avons investi dans une auto laveuse afin de limiter la quantité d'eau utilisée pour nettoyer les sols et les produits chimiques. Nous veillons à utiliser au maximum des produits neutre en présence des enfants afin de limiter les inhalations des enfants. L'aération des locaux est d'ailleurs primordiale et quotidienne.

Pour nettoyer les surfaces nous utilisons des lavettes lavables et donc réutilisables.

Nous récupérons les serviettes usées pour en faire des gants pour les enfants pour qu'ils puissent s'en servir pour se laver le visage à la sortie des repas.

Avec de l'huile d'olive et de l'eau de chaux, nous fabriquons nous-mêmes le liniment pour nettoyer le siège des enfants.

En ce qui concerne les activités des enfants, nous utilisons parfois du matériel récupéré (rouleaux de papier toilettes, bouteilles, boîtes de lait, bouchons etc...). Certains papiers usagés sont utilisés comme brouillons.

Charte nationale d'accueil du jeune enfant

10 grands principes pour grandir en toute confiance

1 Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.

2 J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.

3 Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui souffre à moi. Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.

4 Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.

5 Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'éveille au monde par la richesse des échanges interculturels.

6 Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.

7 Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.

8 J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.

9 Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.

10 J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par moi ou mes parents.



Cette charte a été élaborée par les professionnels de l'accueil du jeune enfant, ainsi que par le monde associatif, en application de l'article L. 214-10 du code de l'action sociale et des familles. Elle doit être mise à disposition des parents et être repartagée lors des projets d'accueil.